

Communiqué de presse du 09/12/2022

Auvergne – Rhône-Alpes /Artisanat du bâtiment / Prévention

Les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes aux côtés de l'OPP pour développer une approche positive de la prévention, auprès des entreprises artisanales du Bâtiment.

Vendredi 2 décembre 2022, Dominique Guiseppin, président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes et les présidents départementaux étaient réunis autour de Catherine Devidal, directeur d'agence Auvergne-Rhône-Alpes à l'OPPBTP pour signer leur convention de partenariat régionale. Objectif : accompagner et soutenir les entreprises artisanales pour faire progresser la prévention au bénéfice de leurs salariés et de la performance globale de l'entreprise.



C'est à l'occasion de son conseil d'administration réunissant l'ensemble des présidents des CAPEB départementales que le président Dominique Guiseppin a souhaité accueillir Catherine Devidal, directeur d'agence Auvergne-Rhône-Alpes à l'OPPBTP, pour concrétiser dans une convention, un partenariat déjà bien installé en région et en département. En effet, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes, les CAPEB départementales de la région, et l'agence OPPBTP AuRA mènent conjointement depuis plusieurs années des actions visant à accompagner les entreprises artisanales sur le thème de la prévention, en leur proposant des solutions spécifiquement adaptées à leurs besoins.

Des solutions à la hauteur des enjeux de santé-sécurité au travail

Les actions menées conjointement s'articulent autour de 4 axes principaux.

- **L'évaluation des risques** : la CAPEB AuRA, les CAPEB départementales et l'OPP BTP se fixent ainsi un objectif de 150 entreprises artisanales accompagnées pour réaliser leur Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) et mettre en place un plan d'action *prévention*.
- **La prévention dans les métiers** : La CAPEB AuRA et les CAPEB départementales s'engagent à relayer auprès des entreprises les actions sur les thématiques de prévention prioritaires issues du plan stratégique de l'OPPBTP telles que les TMS, les chutes de hauteur, l'hygiène, l'intérim, le risque routier professionnel, le risque chimique, le heurt engin/piéton, ...
- **La promotion de la prévention des risques professionnels** en incitant les entreprises à utiliser les outils constamment actualisés, proposés par l'OPPBTP, comme Prévention BTP en Direct, un service particulièrement dédié aux entreprises artisanales du BTP.
- **Le développement de la prévention comme vecteur de modernité, d'innovation et d'attractivité** : l'OPPBTP a réalisé au cours des dernières années une étude relative à l'impact d'une politique de prévention opérationnelle sur la performance globale d'une entreprise de BTP. Les partenaires s'engagent dans le cadre de la convention à accompagner 12 entreprises artisanales qui auraient accepté d'être l'objet d'une étude de cas.

Dominique Guiseppin – président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

« Notre partenariat entre l'OPPBTP et la CAPEB est déjà une réalité bien présente que ce soit à l'échelon régional ou départemental. Ce lien est très précieux pour l'accompagnement des artisans et des entreprises artisanales du bâtiment dans une approche positive de la prévention. C'est pour cette raison que j'ai souhaité que la présidence de chaque CAPEB départementale soit signataire. Nous sommes là au cœur de nos missions régionales, en proposant un cadre général suffisamment flexible pour que chacun puisse trouver sa liberté d'action et toute la créativité qui aidera, demain, je le souhaite, à informer, prévenir, former et favoriser la culture de prévention auprès de nos artisans et entreprises artisanales du bâtiment. »

Catherine Devidal – Directeur de l'agence OPPBTP Auvergne-Rhône-Alpes

« La dimension collective, le travail en synergie, l'accompagnement au plus près du terrain ou encore l'implication des artisans eux-mêmes dans l'élaboration des solutions de prévention sont des facteurs clés de réussite pour faire baisser les accidents graves et mortels dans le BTP. La signature de cette convention avec l'ensemble des présidents de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes est un moment fort et précieux pour l'OPPBTP car c'est ensemble que nous atteindrons nos objectifs. »

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes 80 000 entreprises artisanales (98 % des entreprises de la branche) et 100 000 salariés, dont 10 500 apprentis. Il représente également 10,5 milliards de chiffre d'affaires (64 % du total de la branche).

À propos de l'OPPBTP Auvergne-Rhône-Alpes

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques. L'OPPBTP AURA se compose de 16 experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Ils ont pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation. Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un véritable levier de performance et de progrès.

